CAHIER **TECHNIQUE**

n°48 août 2019

Votre cahier de suivi parcellaire

à détacher en pages centrales



II **Qu'est-ce qu'une parcelle agronomique en canne à sucre ?**

III **Déterminez et tracez vos parcelles agronomiques**

IV Ce qu'il faut noter à toutes les étapes
Mode d'emploi du cahier parcellaire détachable

1. **Mon cahier parcellaire**
Réaliser un carnet par parcelle agronomique

2. **Enregistrement des achats**
Modalités d'irrigation

3. **Enregistrements des opérations techniques**

4. **Enregistrements des résultats techniques**

V-VI Bonnes pratiques agricoles
Rappel - Itinéraire technique de référence

VII **Obligations réglementaires**

XII Pour aller plus loin
Evaluation économique des parcelles agronomiques

Qu'est-ce qu'une parcelle agronomique en canne à sucre?

C'est une parcelle caractérisée par les trois critères suivants :

1) la variété cultivée ;

2) la date de plantation ;

3) l'itinéraire technique suivi.





Distinguer une surface cultivée par variété, par date de plantation et par itinéraire technique permet d'identifier un parcours de production spécifique.

Lorsqu'une opération technique diffère clairement (mode de coupe, gestion de la paille, plan de fertilisation, etc.) il faut différencier la parcelle, même si les deux premiers critères sont identiques.

Cela implique d'enregistrer toutes les opérations pour chaque parcelle identifiée : les interventions techniques, les intrants, les temps de travaux.

A la récolte, le planteur peut alors rapprocher ses résultats techniques (tonnage et richesse) des choix agronomiques qu'il a fait durant la période de production (incluant les techniques de coupe).

Qu'apportent les données enregistrées par parcelle agronomique ?

1) Elles vous assurent de disposer de toutes les informations qui vous seront demandées lors des contrôles sur l'exploitation.

2) Elles vous donnent une vision détaillée de vos pratiques agricoles : un outil précieux pour guider vos choix (variétés les plus performantes, pratiques de fertilisation, utilisation raisonnée des herbicides, mécanisation…).

3) Elles vous permettent de comparer les résultats, année après année, d'une parcelle à l'autre (donc pour chaque itinéraire technique testé) en répondant à de nombreuses questions :
- Comment ont évolué mes rendements par rapport à ceux des campagnes précédentes ?
- Quelles sont mes consommations d'intrants par rapport à mes rendements ?
- En testant un nouvel intrant, un nouvel outil, ma performance est-elle meilleure ?
- Quel temps je consacre à mes différents travaux agricoles ? Quel est leur impact ?
- Quels sont mes coûts de revient et combien me rapporte chaque parcelle que j'exploite ?

4) Elles fournissent au technicien canne les informations dont il a besoin pour analyser les résultats et optimiser son conseil.
- En cas de baisse tendancielle de rendement, quelle option privilégier sur mon exploitation ? Avec des données enregistrées au fil des années, je peux discuter des différentes possibilités avec mon technicien.

Pour aller plus loin :

En fin de ce cahier technique, il est proposé de rapprocher les résultats obtenus des éléments de production, en termes de coûts. Le planteur qui veut pousser son analyse, avec son technicien, pourra se faire une idée précise des éléments économiques.

Déterminez et tracez vos parcelles agronomiques

Comment passer des surfaces déclarées au RPG (Répertoire Parcellaire Graphique) aux parcelles agronomiques ?

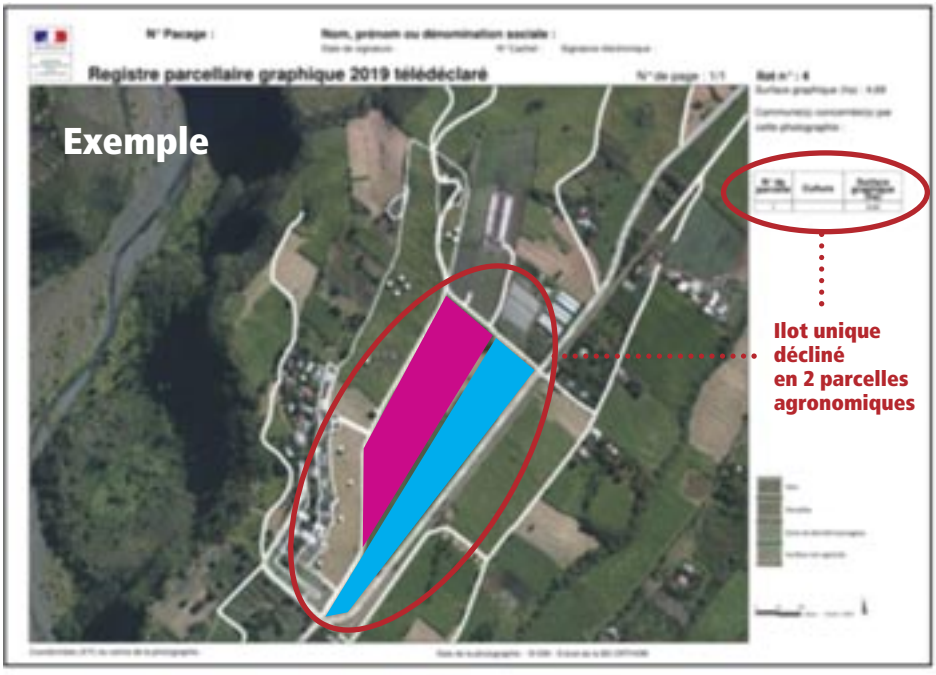
La base de vos déclarations est faite annuellement lors de vos déclarations TELEPAC. Vous pouvez retrouver votre code d'accès grâce aux services du CTICS, et imprimer le document.

Vous pouvez reprendre la cartographie de votre déclaration et tracer sur l'image les contours des parcelles agronomiques homogènes (chaque parcelle ayant une seule variété, une seule date de plantation, et un itinéraire technique spécifique).

Connaître les surfaces de vos parcelles agronomiques

- Vous pouvez vous faire aider d'un technicien au Pôle Canne ou vous pouvez, par exemple utiliser des sites de cartographie libre comme GéoPortail : pointez la parcelle sur la photo aérienne et tracez votre contour. Un outil de calcul automatique de surface vous renseigne.
- Autre moyen, tout simplement mesurer vos surfaces sur le terrain (GPS en application gratuite sur smartphone par exemple).

Des difficultés avec l'ordinateur ? Faites-vous aider par un technicien



Exemple ci-dessus : 2 parcelles agronomiques (bleu, rose) dans un îlot RPG (contour blanc)

Parcelle 1	Parcelle 2
Variété : R579 Date plantation : 15/10/2016 Itinéraire technique : • redressement pH (cendres 20 t/ha) • fertilisation : 15-12-24 à 800 kg/ha • désherbage : prélevée + rattrapage	Variété : R579 Date plantation : 15/10/2016 Itinéraire technique : • pas de redressement pH • fertilisation : 15-12-24 à 800 kg/ha • désherbage : prélevée + rattrapage

Ainsi, dans l'exemple, en admettant qu'à la plantation je n'ai pas eu assez d'écumes + cendres pour tout mon ilot (ilot n°4 de mon RPG) je l'ai divisé en 2 sous-parcelles agronomiques dont les résultats pourront être comparés, mettant en évidence l'effets du chaulage).

Ce qu'il faut noter à toutes les étapes

Mode d'emploi du cahier parcellaire détachable

Page 1/4

Rappel des données générales à répéter pour chaque parcelle agronomique

Ces informations sont nécessairement répétées pour permettre de suivre chacune des parcelles agronomiques indépendamment, sans risque de perdre de l'information.
Identification de l'exploitation / L'identification cadastrale dans laquelle se trouve la parcelle agronomique / Numéros pertinents d'identification (PACAGE, Siret, CTICS).

Présentation technique de chaque parcelle
L'altitude : prendre l'altitude moyenne relevée dans la parcelle.
Le type de sol : il vous est donné par l'analyse de sol. Cette donnée renseigne sur le comportement de votre sol, notamment pour la fertilisation et l'irrigation.
La surface cultivée (SAU) de la parcelle.
Irrigation : quel matériel est installé ? Type d'équipement, année d'acquisition.
Mode de coupe de l'année précédente : manuelle ou mécanique (cannes longues ou tronçonnées).
Mode de gestion de la paille : est-elle exportée ou laissée au champ (épaillage ou à la coupe) ?

Page 2/4

Approche technico-économique : premières données

Suivre les consignes et utiliser la 1ère colonne pour noter :
- le nom commercial des intrants ou leur nature ;
- le conditionnement ;

…ainsi que les informations importantes, notamment l'origine et la qualité des amendements, des engrais ; éventuellement le fournisseur.
Reporter également les coûts d'achat tous frais inclus, y compris les coûts de livraison.

Page 3/4

1) La plantation
S'il s'agit d'une plantation (cannes vierges à la prochaine coupe) :
- le tonnage en boutures, variété choisie ;
- les travaux de sol (lesquels) ;
- les apports d'amendements à la plantation ;
- le faux-semis mécanique (s'il y en a) ;
- l'épandage de Bétel (manuel ou mécanique) ;
- le mode d'épandage (manuel, mécanisé quels outils, et temps de travaux ;

2) Les fertilisants et amendements organiques
- l'origine de la matière organique (éleveur, fournisseur) ;
- la matière organique (fumier, lisier…) ;
- la quantité épandue ;
- la date d'épandage.

3) La fertilisation et amendements minéraux
- l'amendement / l'engrais utilisé ;
- la quantité épandue sur la parcelle ;
- la date de chaque application ;
- mode d'épandage et équipement ;

4) Le désherbage
- les mauvaises herbes observées (si postlevée) et date d'observation ;
- la date de pulvérisation ;
- le temps de travail ;
- le nom commercial des désherbants ;
- la quantité utilisée pour la parcelle ;
- la quantité de bouillie (eau + produit) ;
- le mode d'épandage (pulvérisateur à dos ou à rampe, type de buses) ;
- méthodes non chimiques : temps d'arrachage manuel ou de sarclage mécanique ;
- plantes de service (oui, non) ;
- efficacité de l'intervention (visite de contrôle).

5) L'irrigation (à reporter sur le 1e page du cahier)
- le mode de programmation : tour d'eau de la parcelle ;
- la consommation en eau de la parcelle ;
- date de début de sevrage, modalité de sevrage.

• On notera les temps de travaux (manuels ou mécanisés) pour claque opération.

Page 4/4

Les résultats

Le tonnage récolté (tickets d'apport à la balance).
La richesse (tous les résultats CTICS de la parcelle).

Noter toutes ces données sur le relevé parcellaire et conserver les documents (factures, tickets, relevés). Il est recommandé de le faire au fur et à mesure. Mais il est possible de retirer sur le site web CTICS un récapitulatif de tous les apports, en fin de campagne.
Attention à bien rapporter chaque ticket à la parcelle agronomique correspondante.

Mon cahier parcellaire

Réaliser un carnet par parcelle agronomique

Ilot cultural n°…… Parcelle n°……. Année

Identification exploitation

Exploitation		
Chef d'exploitation		
SIRET :	PACAGE :	CTICS :

Identification cadastrale

Commune et lieu-dit	
Section + N° de parcelle	
N° ilot cultural RPG	
Surface de l'îlot cultural	
Parcelle incluse dans une MAEC	☐ oui ☐ non

Données physiques de la parcelle

Altitude moyenne	
Surface plantée	
Type de sol	
Pierrosité	☐ nulle ☐ faible ☐ moyenne ☐ forte ☐très forte
pH : valeur et date d'analyse	

Données techniques

Améliorations foncières ☐ oui ☐ non, si oui quel type d'intervention : _____
Préparation du sol ☐ travail minimum / zéro labour
☐ préparation « classique » (dessouchage mécanique, labour, sillonnage)

Boutures : variété _____ origine des boutures _____ quantité _____ t/ha
Faux-semis mécanique ☐ oui ☐ non
faux-semis herbicide ☐ oui ☐ non

Variété de canne et date de plantation	
Vierge / numéro de repousse	
Equipement d'irrigation présent sur la parcelle (type d'irrigation)	
Mode de récolte	☐ manuelle mécanique péï cannes entières ☐ cannes tronçonnées ☐
Gestion de la paille	☐ aucun épaillage ☐ épaillage manuel en cours de croissance ☐ épaillage manuel à la coupe ☐ épaillage au peigne (coupeuse péï)

Plan parcellaire (schéma à main levée suffisant)
Conserver le relevé de déclaration parcellaire graphique de l'année

Ct

Enregistrements des achats

Ilot cultural n°…… Parcelle n°……. Année

Sur cette page, enregistrer les achats réalisés pour la parcelle, même si les produits et matières sont utilisés également pour d'autres parcelles. Noter également les consommations globales d'eau d'irrigation.

Noter également l'origine des matières organiques épandues : exploitant, nature, date, quantité.

Nature	Désignations et renseignements	Quantité achetée	Coût unitaire
Amendements chaulants • Cendres de bagasse • Mélange cendres/écumes • Chaux magnésienne • Autres (préciser)			
Amendements organiques • Fumier • Litières • Lisiers • Ecumes seules • Autres (préciser)			
Engrais • Minéral (simple, binaire, ternaire) • Organo-minéral			
Herbicides Noter ne nom commercial des herbicides achetés et épandus			
Produits de biocontrôle • Raticides • Betel® • Autres (préciser)			

Modalités d'irrigation

Période d'arrosage (mois)	Quantité apportée
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
Date de début de sevrage	
12.	
Date de fin de sevrage	

Enregistrements des opérations techniques

Ilot cultural n°…… Parcelle n°……. Année

Dans cette page noter toutes les opérations directement liées à la plantation de la canne.

Date	Nature de l'opération Modalité (manuel/méca) Si prestataire : noter	Temps de travail Si prestataire : noter	Nature des produits Quantité apportée	Remarques Observations

Commentaires sur les opérations techniques

Date \| Période	Evénement

Ct

Enregistrements des résultats techniques

Ilot cultural n°…… Parcelle n°……. Année

Noter ici les événements ayant eu un impact agronomique (météo, retards de livraison, ravageurs, infestation de mauvaises herbes, pannes, …).

Nature événement	Observations

Résultats techniques de la parcelle (livraisons)

Date de livraison	N° ticket	Tonnage	Richesse primaire	Observations
Bilan de la parcelle (cumul)				

Bonnes pratiques agricoles

Rappel : l'itinéraire technique de référence



Plantation, amendement et fertilisation, désherbage, irrigation, récolte : la tenue du cahier de suivi parcellaire conforte l'engagement à respecter le cadre de références techniques de la culture de la canne, tel qu'il est établi par les organismes agricoles.

Les fondamentaux de l'itinéraire technique de la canne

La connaissance de l'exploitation

Les informations contenues dans les cahiers de suivi parcellaire répondent à la nécessité de connaître son exploitation :

- plan des parcelles et surfaces, mis à jour chaque année ;
- tonnage et richesse de chaque campagne à la récolte ;
- variétés exploitées ;
- informations sur les traitements phytosanitaires réalisés ;
- informations sur les épandages de matières organiques ;
- informations sur les pratiques culturales ;
- informations sur l'irrigation (consommation globale).

La préparation de la plantation et du sol

Afin de conserver une bonne productivité, il est important de renouveler ses cannes lors du constat d'une baisse régulière des rendements, mais cela implique :

- de préparer son terrain pour la mécanisation, lorsque c'est possible, avant la plantation (améliorations foncières si nécessaire, dans le respect des normes environnementales et urbanistiques) ;
- de respecter l'interdiction du défrichement ou du travail du sol le long des cours d'eau et des ravines ;
- de faire une analyse de sol pour chaque replantation, si possible l'année avant la replantation afin de s'organiser pour réaliser les corrections de fond (pH, phosphore, matière organique) ;
- de choisir parmi les variétés adaptées à sa zone ;
- d'apporter le Betel® pour lutter contre le ver blanc.

La fertilisation

Les apports de matières fertilisantes sont à gérer au plus près des besoins. Il est fortement conseillé :

- de se baser sur ses analyses de sol pour faire un plan de fertilisation ;
- d'utiliser dès que c'est nécessaire un amendement chaulant pour corriger l'acidité du sol ;
- de réaliser des amendements organiques (dont la valeur fertilisante est connue) pour améliorer la fertilité du sol ;
- de calculer sa fertilisation minérale en tenant compte des amendements chaulants et organiques ;
- de fractionner la fertilisation minérale.

L'irrigation

L'arrosage est un facteur-clef du rendement dans de nombreux secteurs de l'île. Le planteur est incité à :

- prévoir une automatisation du système et suivre une formation à l'irrigation pour maîtriser parfaitement les outils de gestion et les programmateurs ;
- connaître la réserve utile de ses sols et la quantité d'eau à apporter tant en début de période (remplir la réserve utile) que durant tout le cycle ;
- entretenir son système d'irrigation : recherche et réparation des fuites plusieurs fois par an ;
- enregistrer les cycles d'arrosage par parcelle et la consommation totale annuelle ;
- sevrer progressivement en fonction de la période de coupe.





La coupe et le transport des cannes

Programmer sa coupe et son transport pour que la canne coupée reste le moins longtemps possible au champ. Des recommandations s'imposent :

- investir dans des matériels compatibles avec les besoins et les finances de l'exploitation. Ne pas hésiter à recourir à des prestataires ;
- maintenir son matériel de coupe et son matériel roulant en bon état ;
- limiter le délai entre coupe et livraison au maximum pour préserver tonnage et qualité ;
- suivre toutes les obligations de l'usage de la route en sécurité, notamment sur la signalisation du matériel roulant.

Sources : *RITA Canne, BPA Artas, Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre, CTICS, Guide des bonnes pratiques DAAF.*

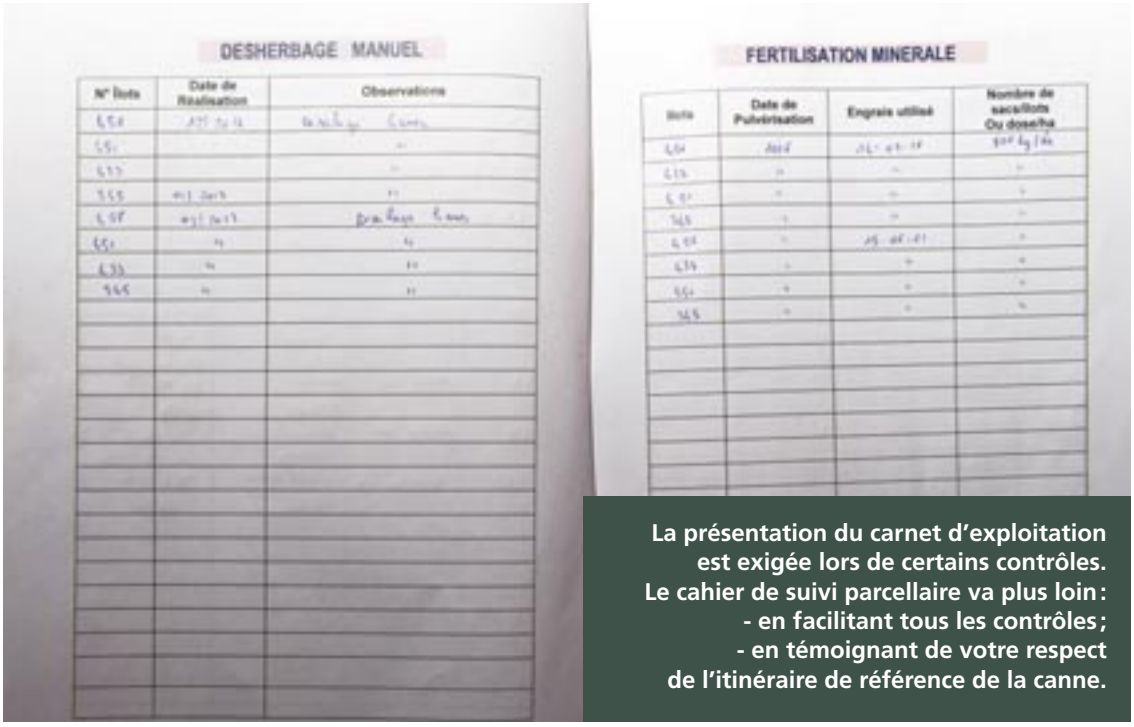
Le désherbage

Il doit être réalisé le plus tôt possible après la coupe en privilégiant les herbicides de prélevée, surtout en cas d'infestation de graminées. Le planteur doit :

- recourir tant que possible toutes techniques alternatives au chimique pour la maîtrise de l'enherbement ;
- utiliser systématiquement un équipement de protection individuel, obliger ses salariés à en porter et vérifier qu'ils aient le « Certiphyto opérateur » ;
- préparer la bouillie à l'écart des cours et des points d'eau ;
- étalonner son pulvérisateur chaque début de campagne et à chaque renouvellement des buses (miroir ou à fente pour le désherbage) ;
- appliquer les désherbants de préférence le matin ou le soir, en l'absence de vent et de risque de pluie ;
- stocker ses produits dans une armoire ou un local aéré et sécurisé.



Vos obligations réglementaires



La présentation du carnet d'exploitation est exigée lors de certains contrôles. Le cahier de suivi parcellaire va plus loin : - en facilitant tous les contrôles ; - en témoignant de votre respect de l'itinéraire de référence de la canne.

L'agriculteur doit commencer par répertorier les informations globales de l'exploitation. Celles-ci concernent :
- un plan avec numéros des parcelles cadastrales et leur statut (propriété / fermage /…) ;
- un plan des ilots à récupérer facilement sur TELEPAC, suite à la déclaration de surface annuelle ;
- un répertoire (ou un schéma) des zones sensibles de l'exploitation : cours d'eau, … ;
- un schéma des parcelles recevant des matières organiques ;
- la nature des matières reçues ;
- l'origine des matières épandues : notamment dans le cas d'un plan d'épandages d'effluents convenu avec un éleveur ;
- les quantités de matières organiques épandues (elles sont à décliner par parcelle agronomique).

Carnet d'exploitation obligatoire (sous peine de pénalité sur aides européennes) pour les contrôles :

- liés aux aides Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) ;
- effectués chez les planteurs de canne ayant souscrit à une MAEC Epaillage, avec mention des dates d'épaillage et de répartition de la paille après récolte par ilot ;
- effectués dans le cadre de la plantation de canne financée par le FEADER (mesure 418 – obligation de tenir un cahier de culture des pratiques agricoles) ;
- contrôles liés à la conditionnalité des aides pour le domaine « Santé-Production végétales » (conditions d'utilisation de produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques).

Les contrôles peuvent être effectués par :
- la DAAF – éventuellement l'ODEADOM – pour l'aide à la tonne de canne livrée ;
- la DAAF pour l'aide plantation ;
- l'ASP (Agence de services et de paiement) pour l'ensemble des aides européennes.

Respect exigé de l'itinéraire technique de référence de la canne lié aux aides spéciales interprofessionnelles, incluant de tenir à jour un carnet d'exploitation :
- aide CPCS à la tonne de canne pour soutenir la trésorerie fragilisée par les événements climatiques 2018 ;
- aide CPCS exceptionnelle pour les actions et travaux destinés à relancer la production de canne à sucre.

Pour aller plus loin
L'évaluation économique des parcelles agronomiques

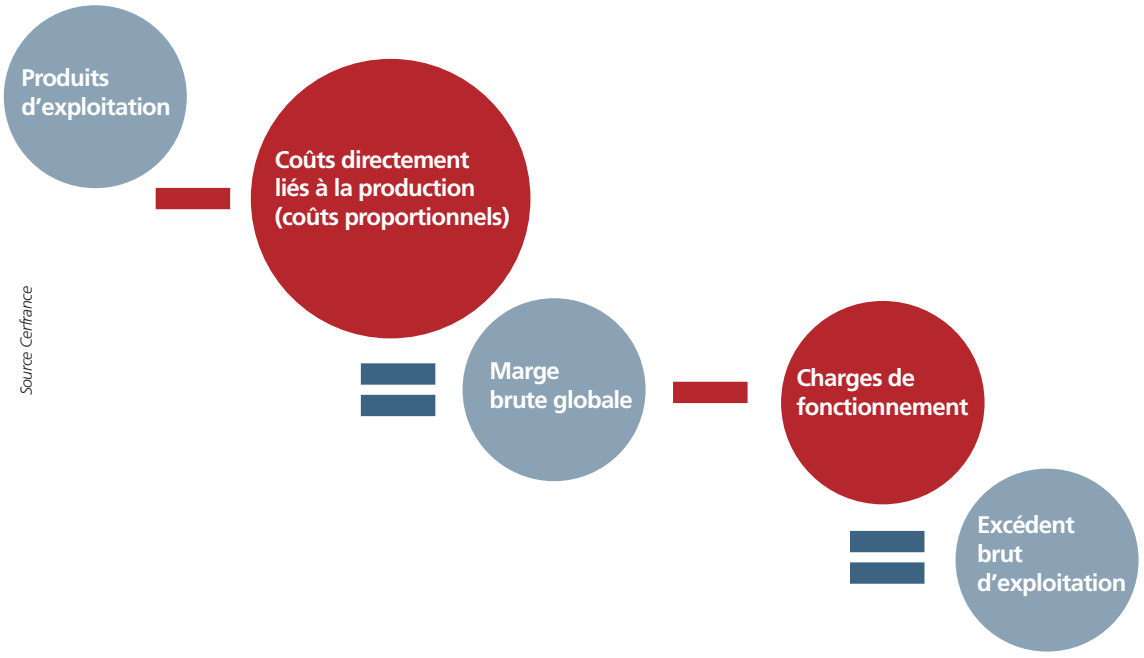
Le cahier de suivi parcellaire sera complet et encore plus utile s'il fournit à l'exploitant, au-delà des résultats techniques, des indicateurs de rentabilité pour chaque parcelle agronomique.

Pour déterminer l'intérêt d'une variété ou d'un itinéraire technique, les résultats (tonnage et richesse) ne suffisent pas : les meilleurs choix seront les plus rentables.

Le planteur, avec son technicien-conseil, pourra réaliser des comparaisons entre ses différentes parcelles agronomiques, voire avec la valeur de sa zone.

Indicateur de rentabilité de la parcelle agronomique

Au niveau de la parcelle agronomique, une marge brute peut être calculée en faisant la différence entre le produit de la vente des cannes (et pailles éventuellement) et les coûts de production. Le nombre d'heures travaillées est aussi à prendre en considération : tous les coûts supportés sont à prendre au prorata des heures payées pour la parcelle.



Source Cerfrance

Le planteur, aidé de son technicien, pourra ainsi évaluer, au-delà du résultat technique, sa « rentabilité première » c'est-à-dire la recette brute entrant dans la trésorerie de l'exploitation à l'issue de la récolte de la parcelle. Un bon résultat peut cacher des coûts de production élevés, qui diminuent la rentabilité réelle d'un itinéraire technique.
L'analyse à en faire, dans ce cas, est de chercher à conserver son niveau de rendement, mais en diminuant les coûts de production. Le rôle du technicien conseil sera facilité par l'analyse des éléments que le planteur aura noté sur son cahier parcellaire.

Temps de travail (en heures)

Une approche concrète des temps de travaux est importante, le planteur peut estimer la rentabilité de son travail (sa productivité), et calculer la rentabilité d'un salarié d'exploitation si ces éléments sont scrupuleusement notés dans les différents cahiers parcellaires.
Certains travaux, tels que le sarclage manuel ou mécanique, effectués par le planteur, ou par un ouvrier, peuvent montrer une bonne rentabilité. Il est important de pouvoir le calculer.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points dans de futurs numéros de Caro Canne.

Tous les cahiers techniques de Caro Canne sont téléchargeables sur le site http://www.carocanne.re